



# Atelier CONFORMITE

Natalia Mochales  
Head of Compliance, MEA  
14 mars 2018

# Anti-corruption et conformité

---

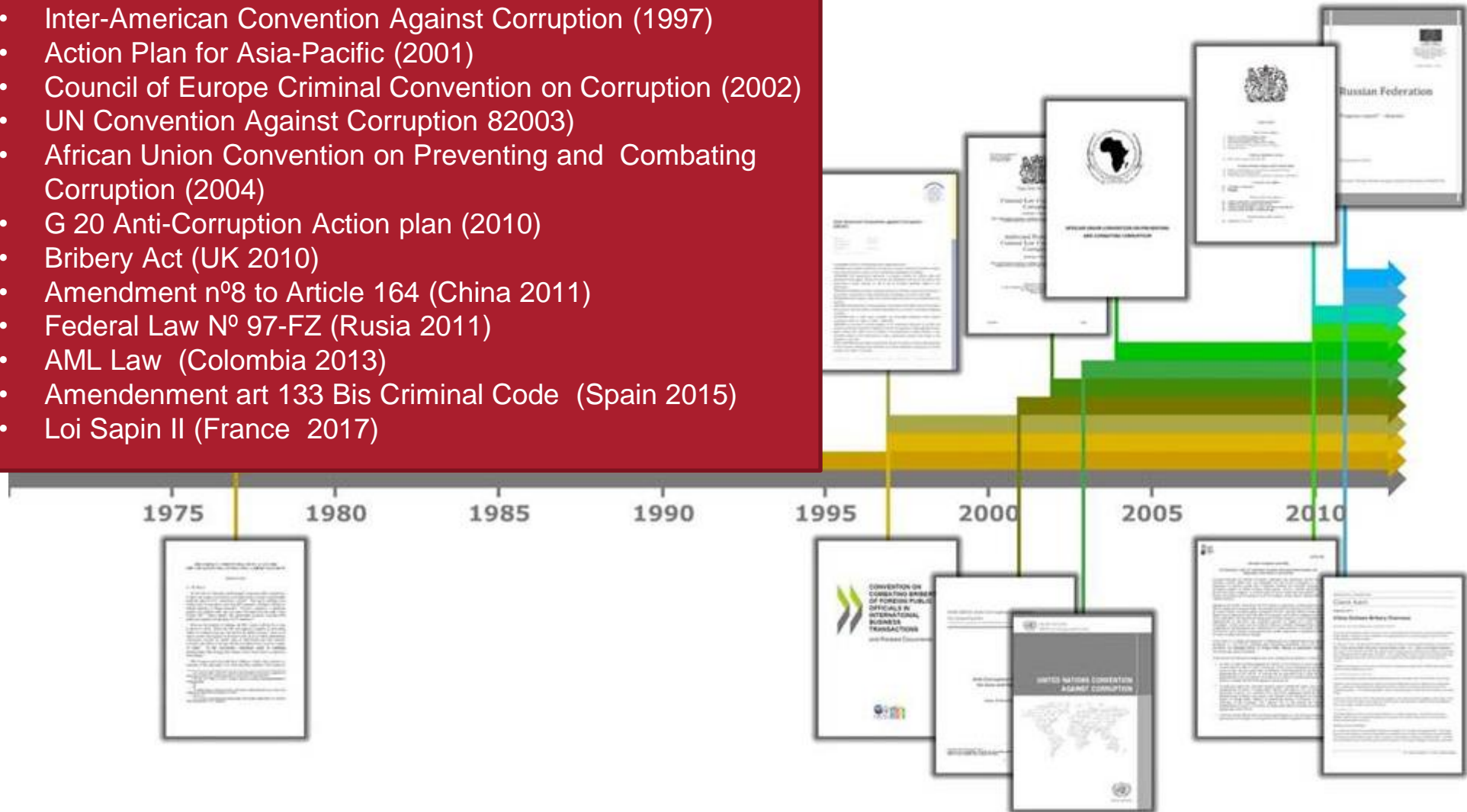
**Pourquoi des entreprises consacrent-elles de plus en plus de ressources à la conformité depuis ces 10 dernières années ?**

Relation évidente entre la conformité et les réglementations contraignantes, notamment dans les domaines suivants :

- Anti-corruption
- *Anti-trust* et compétition équitable
- Lutte contre le blanchiment d'argent
- Fraude financière
- Lutte contre le financement du terrorisme

# Une législation qui se durcit continuellement en matière de lutte contre la corruption

- Foreign Corrupt Practices Act ( US1977)
- OECD Anti-Bribery Convention (1997)
- Inter-American Convention Against Corruption (1997)
- Action Plan for Asia-Pacific (2001)
- Council of Europe Criminal Convention on Corruption (2002)
- UN Convention Against Corruption 82003)
- African Union Convention on Preventing and Combating Corruption (2004)
- G 20 Anti-Corruption Action plan (2010)
- Bribery Act (UK 2010)
- Amendment n°8 to Article 164 (China 2011)
- Federal Law N° 97-FZ (Rusia 2011)
- AML Law (Colombia 2013)
- Amendenment art 133 Bis Criminal Code (Spain 2015)
- Loi Sapin II (France 2017)



# Les mesures anti-corruption à travers le monde se multiplient

Les États-Unis imposent des sanctions financières plus importantes et mettent l'accent sur les individus et les entreprises étrangères.

Le Brésil et le Chili (et d'autres pays d'Amérique latine) adoptent de nouvelles lois anticorruption, plus strictes, à la suite des pressions exercées par l'OCDE.

La Colombie devient le 40e signataire de la Convention anticorruption de l'OCDE en 2013 et adopte une législation AML

Le Mexique adopte une nouvelle loi fédérale de lutte contre la corruption et aurait ouvert une enquête sur Wal-Mart.

L'Allemagne, la France, l'Espagne et d'autres pays européens renforcent leurs mesures de lutte

Au Royaume-Uni, un *agreement regime under Crime & Court's Act*, est entré en vigueur depuis février 2014

La Chine et l'Inde ont lancé des enquêtes importantes qui ont révélé de nombreux cas de corruption liées à la corruption dans les transactions commerciales internationales après la promulgation de lois sur la corruption à l'étranger.

Le Canada amende le *Corruption of Foreign Officials Act* en instituant des peines plus dures et des peines de prison plus longues pour les individus

La Russie adopte une loi contre la corruption transnationale et signe la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption (2011).



wiseGEEK

# FCPA: Foreign Corruption Practices Act

---

## Deux composantes principales:

- 1) **Provisions Dispositions anticorruption:** interdit la plupart des cas de pots-de-vins et corruption et les paiements non routiniers inhabituels/réguliers aux officiels/autorités publics
- 2) **Archivage et conservation des informations financières et sur le contrôle interne:** exige des archives spécifiques et des contrôles financiers internes qui doivent être maintenus afin de fournir une assurance raisonnable que les informations financières conservées sont exactes et de démontrer la conformité.

## Agences pour actions sous le FCPA

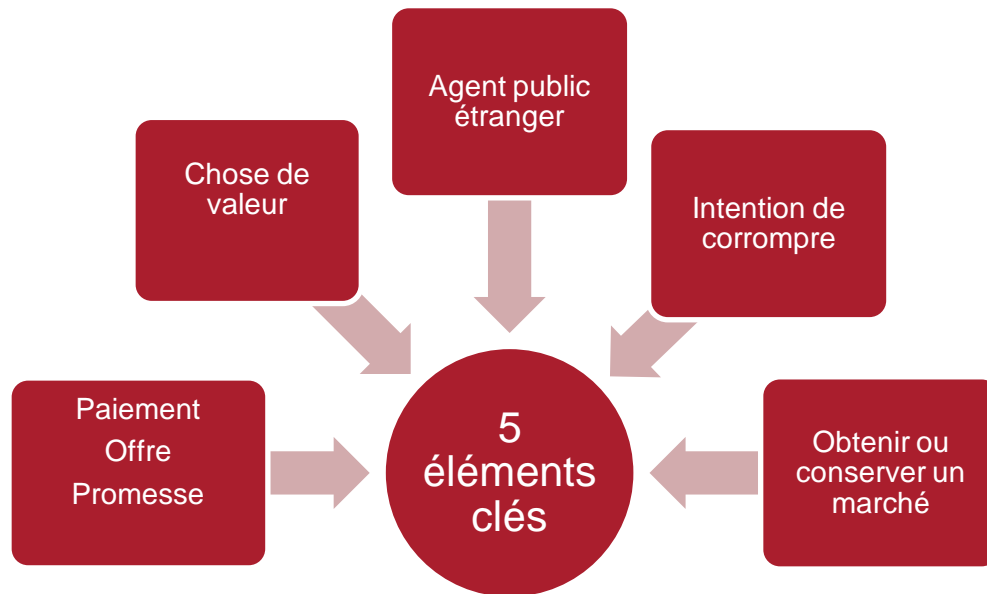
*Département de la justice (DOJ)*

- Actions pénales
- Toutes actions civiles exceptées celles contre les émetteurs

*Commission des titres et de la Bourse (Commission boursière) SEC*

- Uniquement actions civiles contre les émetteurs

# FCPA: Dispositif anticorruption



**-Tout chose de valeur:** Pas d'exception minimum "*de minimis*" ou de "faible paiement" sous le FCPA

**-Qu'est -ce qu'un Officiel Public Etranger?:**

- Gouvernements étrangers et agents de ces gouvernements
- Sociétés publiques ou contrôlées par l'Etat
- Organisations internationales publiques
- Partis politiques étrangers, officiers de ces partis ou candidats
- Membres de familles royales (selon les faits en question)
- Toute personne qui agit sachant que tout ou portion de toute chose de valeur sera promis ou donné à un officiel public

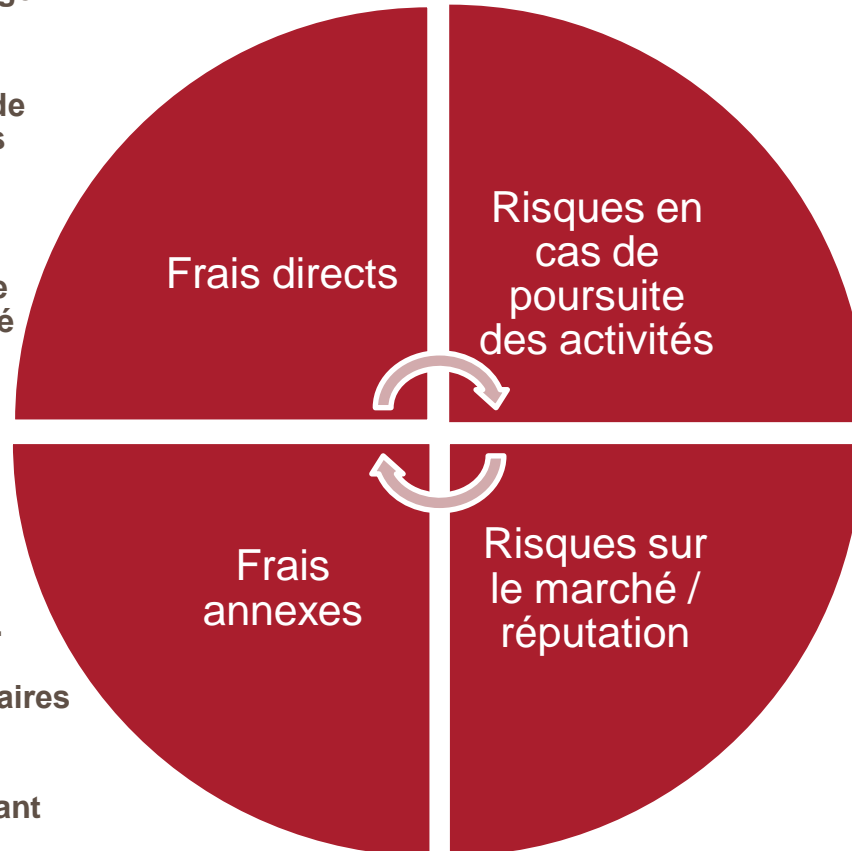
**-Une société a la "connaissance" quand:**

- Elle sait qu'un pot de vin sera payé à un officiel public
- Elle a ignoré en connaissance de cause la probabilité élevée qu'un pot de vin serait payé à un officiel public étranger.

# Anti-corruption et conformité - Impact

- Perte de confiance
- Entreprise sujette au chantage
- Dommages et intérêts
- Amendes pénales
- Nomination d'un contrôleur de la conformité par les autorités judiciaires
- Intérêts de retard
- Restitution des bénéficiaires
- Contraintes pour l'entreprise (frais de défense, temps passé par les dirigeants, perte de revenus)
- Confiscation des biens

- Recours de victimes (par ex. concurrents)
- Recours collectifs d'actionnaires
- Recours collectifs d'investisseurs
- Incidences fiscales concernant des paiements indus
- Avocats/défense



- Refus des licences et permis nécessaires
- Interdiction de travailler avec des organismes publics
- Exclusion des activités d'agences, de la Banque Mondiale, de l'ONU et du FMI
- Peines de prisons pour les individus

- Atteinte à la réputation
- Impact négatif sur les cours de bourse
- Incidence sur les fusions et les acquisitions

# Conformité: meilleures pratiques

---

**Directives écrites  
et formation**

**Due  
Diligence des  
parties tierces**

**Documentation  
Conformité**

**Contrôle de  
conformité**



# Exemple : Conformité chez LafargeHolcim

## Politique de conformité

Directive sur le reporting de la conformité

Directive sur les enquêtes

Sanctions et blanchiment d'argent

Directive sur le parrainage et les dons

Directive sur la Due Diligence de Tiers

Directive sur les cadeaux et marques d'hospitalité

Directive sur les conflits d'intérêt

Directive ABC  
Guide ABC

Directive sur la compétition équitable

## Code de Conduite des Affaires

■ Politique/directive/charte lié aux processus

■ Politique/directive liée aux contenus

# Code de Conduite des Affaires

---

## Bâtir sur l'intégrité

Notre Code de conduite des affaires



## Code de conduite LH

*Nous n'aurons recours à aucune pratique de corruption dans le cadre de nos activités. Nous nous interdisons d'offrir ou de fournir, directement ou indirectement, un quelconque avantage indu, pécuniaire ou autre, dans le but d'obtenir, de conserver, de faire accorder ou d'assurer un avantage commercial impropre.*

# Due Diligence des parties tierces

---

Un process de limitation des risques dans “les règles de l’art” exige de procéder à des *due diligence* sur les risques de corruption concernant les parties tierces qui effectuent ou vont effectuer des services pour ou au nom de la société. Cette procédure doit être mise en place avec une approche basée sur la prise en compte du risque si la partie tierce fait partie d’une catégorie spécialement à risque. De plus, cette procédure doit être suivie avant de signer un nouveau contrat ou de modifier ou renouveler un contrat existant.

**Base juridique:** Anti-Corruption. Le process de due diligence des parties tierces (TPDD) vise à atteindre les standards stricts mis en place par les législations nationales avec une application dans le monde entier (extra territoriale) des lois anti-corruption (c.à.d. *US Foreign Corrupt Practices Act 1977* et *UK Bribery Act 2010*), en créant la meilleure limitation des risques possible basée sur des procédures adaptées.

# Lois américaines imposant des sanctions commerciales: Champ d'application juridictionnel

---

**Résumé** – L' *Office of Foreign Assets Control* (OFAC) fait partie du *U.S. Department of Treasury*. Elle fait respecter les sanctions économiques des Etats-Unis contre certains pays ainsi que contre des individus et des sociétés.

**Portée internationale** – L'OFAC impose également des restrictions sur les personnes américaines travaillant dans le monde entier et les empêche de faciliter ou d'approuver des transactions qui sont interdites si celles-ci sont effectuées aux Etats-Unis.



# Quelles sont les sanctions et restrictions commerciales ?

---

## Sanctions

### Embargos généraux

(interdisent presque toutes les transactions commerciales et financières avec certains pays "voyoux")

### Sanctions Sélectives

(réponse à des évènements qui menacent la paix internationale et la sécurité )

### Restrictions commerciales liées ou non à un pays en particulier

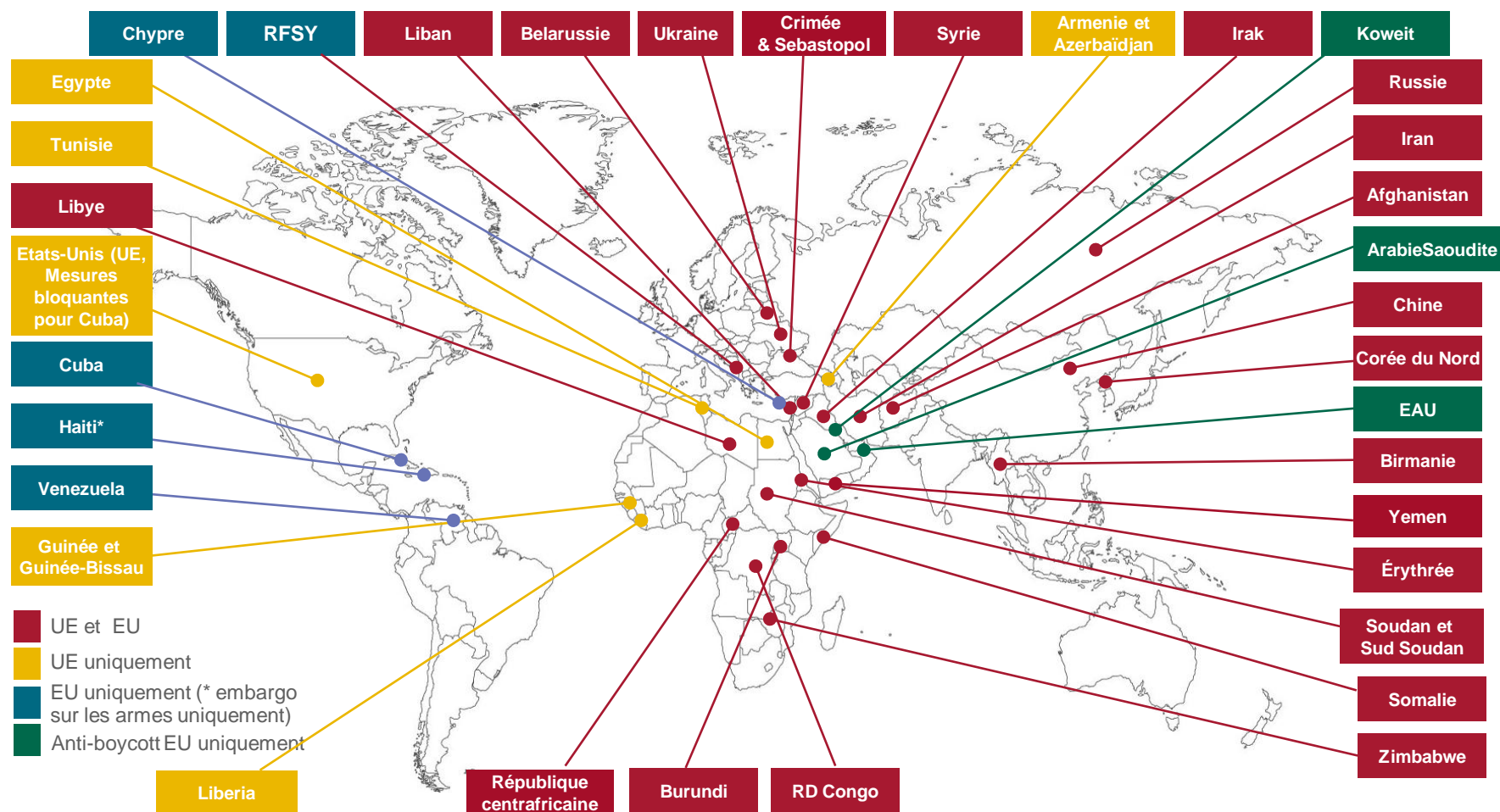
(interdisent le commerce de certains produits/marchandises, par ex. armes de destruction massive, drogues, diamants bruts)

### Sanctions concernant des individus

(bloquent ou régulent la possession de biens ou les transactions avec des individus et entités en particulier)



# Sanctions internationales Etats-Unis et U.E.



# Gardons à l'esprit

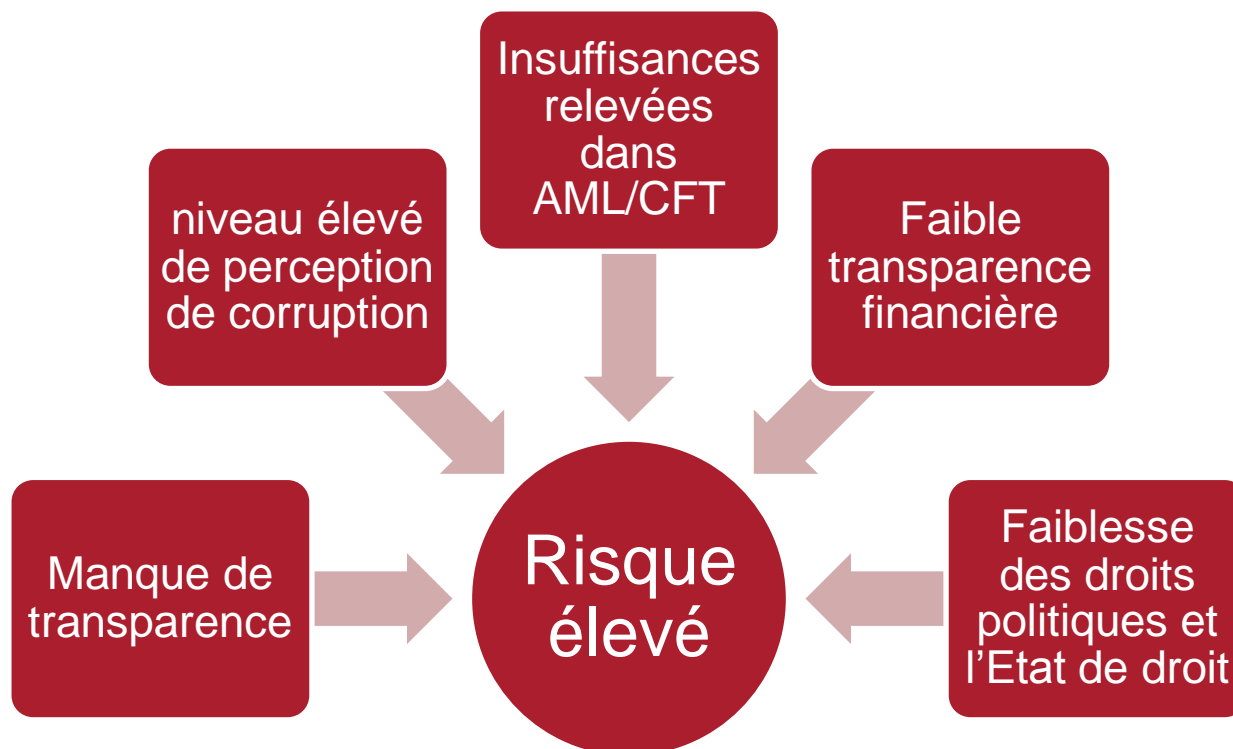
---

1. Les Sanctions et contrôles sur les exportations américaines sont complexes et changent rapidement
2. Les sanctions et contrôles sur les exportations américaines ont des effets extra-territoriales
3. Toutes les parties à une transaction (par ex. clients, fournisseurs, banques, affréteurs, etc.) ont des obligations et des risques liées à la conformité
4. Le gouvernement américain est prêt à utiliser des peines pénales et civiles contre les individus et entités américains et non américains
5. Les sanctions et contrôles sur les exportations non américaines ne doivent pas être ignorées

# Anti-blanchiment – Principes généraux et lignes directrices

---

## • Index 2017 Basel: Méthodologie





# Identifier les signes inquiétants indiquant du blanchiment d'argent ou du financement de terrorisme

---



## ■ **Tout client qui:**

- ❑ Est sur les listes noires de personnes bloquées ou de sanctions
- ❑ Refuse de fournir des informations personnelles ou professionnelles ou qui fait de la rétention d'information
- ❑ Fournit Des documents d'identité inhabituels ou suspects
- ❑ Manque de logique business ou financière
- ❑ Est préoccupé par le secret
- ❑ Demande des Paiements en liquide au-dessus de 10.000 CHF.
- ❑ Ne se préoccupe pas des prix, les commissions ou autres coûts
- ❑ Souhaite être payé en utilisant des multiples comptes en banque ou des comptes offshore ou toute autre méthode de paiements inhabituels comme payer une autre partie au nom du client sans raison légitime apparente.
- ❑ Pas en accord avec le business habituel du client



## ■ **Un client personne morale qui :**

- ❑ Possède un Compte en banque détenu par une de ses sociétés affiliées.

## 3 Règles Groupe anti-blanchiment d'argent

---

### **Due Diligence anti-blanchiment d'argent (AMLDD )**

- Savoir la vraie identité de votre client avec lequel vous faites des affaires. Une AMLDD doit être effectuée pour les transactions dont le montant en liquide est supérieur à CHF 10,000 ou lorsque d'autres facteurs ou suspicion de risques locaux ont été identifiés (voir signes inquiétants)
- Une vérification des personnes bloquées et des listes de sanctions doit être effectuée (Par le département conformité)

### **Accord étranger/offshore**

- Aucun engagement ne doit être pris avec une entreprise off shore ou une banque offshore, sans qu'une due diligence additionnelle ne soit faite.
- Tout transfert à l'étranger doit faire l'objet d'une approbation écrite du groupe

### **Conformité avec les obligations locales**

- Le Responsable de la conformité local ou le représentant légal doit collaborer avec le management local/ la direction générale afin d'évaluer s'il y a des exigences supplémentaires découlant des lois et réglementations locales d'anti-blanchiment d'argent et/ou de financement du terrorisme

---

# Merci

# Lois anticorruption dans le monde: Top 10 des accords à l'amiable (en millions)

Rang Mondial	Rang FCPA	Société	Pays imposant	Accord à l'amiable
1	13 / x	Odebrecht/ Braskem (2016)	  	\$3557 / 3397
2	-	JBS SA (2017)		\$3200
3	1	Siemens (2008)	 	\$1654
4	4	Telia (2017)	  	\$965
5	2	Alstom (2014)	 	\$812
6	17	Rolls-Royce Plc (2017)	  	\$800
7	8	VimpelCom (2016)	 	\$795
8	3	KBR / Halliburton (2009)		\$579
9	4	Teva Pharmaceutical (2016)		\$519
10	Pas dans le top 20	GlaxoSmithKline plc (2016)	 	\$510